



JOURNAL MUNICIPAL

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

Juin 2019



À l'intérieur :

Page 1 :	Date de conseil, annonce et nouvelles municipales
Page 2-3 :	Avis Public : Rapport du vérificateur et dérogations mineures
Page 4-5 :	Pour votre information
Page 6-7 :	Activités à venir à Saint-Léon-le-Grand
Page 8 :	Mot vert



Prendre note que la prochaine séance du Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand sera le mardi 2 juillet 19h30 à l'hôtel de ville.

**BONNES
VACANCES**

A ne pas manquer :

**Marché aux puces de la Fabrique
Les 22 et 23 juin, dîner sur place
Fête Nationale du Québec,
le 23 juin**

*À tous les étudiant(e)s
de la municipalité!*

Nouvelles municipales :

- La municipalité Saint-Léon-le-Grand confirme une participation financière de 5 000\$ pour l'année 2019 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de La Matapédia ;
- à la dernière séance de conseil, monsieur le maire à procéder aux dépôts du rapport financier de l'exercice financier 2018 et du rapport du vérificateur.
- le conseil municipale a fait un don de 50.00\$ au Amiram de la Vallée
- Monsieur Olivier Chabot a été embauché pour le poste de responsable du soccer pour la saison estival 2019 a raison de 4h00 semaine.
- Deux étudiantes on été embauchées pour les poste de coordonnatrice et monitrice pour le terrain de jeux cette année; Mesdames, Cathrine Gignac et Coralie Michaud



Avis public :

Rapport du maire relatif au rapport financier et du rapport du vérificateur 2018

Conformément aux articles 176 et suivants du code municipal du Québec, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier de l'exercice financier 2018 et du rapport du vérificateur.

Au cours de l'exercice financier nous avons réalisé des revenus totalisant 1 549 302 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 463 392 \$ et des dépenses d'investissement de 78 609 \$ ce qui nous permet de réaliser un surplus de 7 301 \$.

La dette à long terme de la municipalité est 595 121 \$ dont certaines se terminent d'ici 2023. Évidemment à ce montant s'ajoute en 2019 une dette de 379 000 \$ pour le financement des travaux du chemin nord de la rivière dont 37 900 \$ est à la charge de la municipalité. La différence sera payée par une subvention du Ministère des Transports et payable sur 10 ans.

Le surplus accumulé de la municipalité est de 208 759 \$ et nous avons aussi des réserves financières totalisant 100 849 \$

Finalement, je vous souhaite un bel été et si vous avez des questions vous pouvez soit me contacter ou contacter les employés qui se feront un plaisir de vous informer.

Jean-Côme Lévesque, maire

AVIS PUBLIC
DÉROGATIONS MINEURES

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure

Avis public est par la présente, donné par le soussigné qu'une demande pour l'obtention d'une dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage a été adressée à l'inspecteur municipale de la municipalité en conformité avec le règlement sur les dérogations mineures.

Le présent avis public a pour but d'informer toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du conseil qui aura lieu le 02 juillet 2019 à 19h30 à l'hôtel de ville au 8A place de l'église.

Toute objection et commentaire peuvent également être formulés auprès du soussigné à la même adresse avant ladite séance

Nature et effet des dérogations mineures demandées.

Les propriétaires du lot 4451890 situé au 105 rang de l'Église, pour autoriser la construction d'un garage privé d'une superficie de 103.98m² et d'une hauteur de 6,10 mètres

Les propriétaires du lot 4451851 situé au 1 4^{ième} rang, pour autoriser l'agrandissement du garage isolé situé en cour arrière pour le porter à 111.05m²

Les propriétaires du lot 4452526 situé au 177 route 195, pour autoriser la construction d'un 3^{ième} bâtiment accessoire d'une superficie de 83,61m² incluant la construction d'un bâtiment à aire ouverte annexé au garage et finalement la construction d'un bâtiment à aire ouverte d'une superficie de 58,06 m²

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, CE dix-sept juin deux mille dix-neuf

Jean-Noël Barriault. Directeur général et secrétaire-trésorier



Pour votre information :

Gym Communautaire de St-Léon le Grand

Au sous-sol du centre des loisirs

Heures d'ouverture : de 16h à 19h du lundi au vendredi

Ouvert la fin de semaine lorsqu'il pleut

Possibilité de prendre rendez-vous ou d'ouvrir sur réservation

Disponibilité pour d'autres heures sur demande

GRATUIT pour tous



Pour information : Bertrand au 418-631-9283

Fermé lors de la fin de semaine de la St-Jean-Baptiste et de la Fête du Canada



Concours « Bénévole de l'année 2019 »

Le présent concours vise à déterminer le jeune ou la **bénévole de l'année** dans votre municipalité. Par **bénévole**, nous entendons quelqu'un qui s'est dévoué bénévolement de façon ponctuelle ou régulière dans les activités de notre municipalité. Si vous voulez proposer une candidature, vous devez remplir le formulaire, en précisant ses différentes implications au cours de l'année, en expliquant pourquoi cette personne s'est particulièrement démarquée dans cette même année. Vous pouvez déposer le formulaire rempli au bureau municipal d'ici au **28 juin 2019 à 16h00**.

Vous êtes en **DÉPRESSION** ?

Vous voulez apprendre à retrouver un état de bien-être au quotidien ?

Voici un atelier qui peut vous aider :

Autogestion de la dépression



Objectif général :

améliorer les capacités d'autogestion de l'anxiété.

- ↳ Thème différent chaque semaine
- ↳ Information théorique
- ↳ Exercices pratiques et discussions (sur base volontaire)
- ↳ Exercices à faire entre chaque rencontre
- ↳ Intervention de groupe intensive
- ↳ 2h30/semaine - 10 semaines consécutives
- ↳ 10 à 15 participants

NOUVEAU

Inscription dès maintenant

Rencontres débutant dès septembre 2019

Possibilité de jour et de soir

418-629-5197 ou rayondepartage@globetrotter.net





Vous avez la fibre entrepreneur, vous voulez démarrer un projet agricole et vous cherchez un site ?

Vous voulez prendre la relève d'une entreprise agricole non apparentée et vous recherchez une entreprise ?

Vous êtes producteur agricole à l'étape de transférer votre entreprise ou de vendre vos actifs et vous recherchez de la relève ?

Vous êtes propriétaire de bâtiments agricoles ou propriétaire foncier et vous seriez intéressé à les valoriser en les mettant à la disposition de la relève ?

Aspirants agriculteurs, propriétaires fonciers et producteurs agricoles, L'ARTERRE peut vous aider !

L'ARTERRE est un service de maillage permettant de jumeler des aspirants agriculteurs et des propriétaires. Notre objectif est de faciliter l'établissement en agriculture ou la reprise d'entreprises agricoles sans relève. L'ARTERRE vous aide aussi à valoriser des bâtiments ou des terres sous-utilisés.

L'agent de maillage est là pour accompagner les propriétaires et les aspirants agriculteurs dans leur préparation et leurs démarches. Les jumelages peuvent prendre différentes formes (location avec ou sans option d'achat, transfert ou vente d'entreprise, vente d'actif, partenariat, etc.). L'ARTERRE est aussi disponible dans le secteur forestier.

Les services de L'ARTERRE sont confidentiels, gratuits et complémentaires aux différents services et intervenants du secteur agricole. Pour le Bas-St-Laurent les services de L'ARTERRE sont offerts par les 8 MRC de même que dans 73 MRC sur le territoire québécois.

Si vous avez de l'intérêt ou besoin de plus d'information n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi et consulter le site internet.

Jonathan Gagné Lavoie

Agent de maillage L'ARTERRE

Secteur Est du Bas-St-Laurent

(Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matanie, La Matapédia)

Tél. : 418-318-2560 courriel : jonathan.bsl@arterre.ca



Activités à venir à Saint-Léon-le-Grand



**MARCHÉ AUX PUCES
DE LA FABRIQUE
les 22 et 23 juin
De 9H00 à 17h00**

Le Samedi 22 juin diner PIZZA

Le Dimanche 23 juin diner SPAGETTI

au sous-sol de l'Église

Venez en grand nombre!

Il y a encore des places disponibles

pour le terrain de jeux!

25 juin au 16 aout 2019 (7 semaines)
Centre des loisirs de la municipalité.

Tarifs résident de Saint-Léon

9\$/jour par enfant

40.00\$/semaine par enfant

220.00\$/session entière 1er enfant

150.00\$/session entière 2e enfant de la même famille

75.00\$/session entière 3e enfant de la même famille

0.00\$/session entière 4e enfant de la même famille





Le 23 juin 2019

Venez fêter la Fête Nationale avec le Comité Jeunesse de Saint-Léon-le-Grand!

On vous invite à porter fièrement le bleu et la fleur de lys lors de l'évènement!

PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE

- 13h à 17h: Ouverture du site
Maquillage pour enfants
Jeux divers
Musique Québécoise
- 13h: Vente de canards
- 14h: Hommage à la nation
Course de canards.
- 15h: Collation pour les enfants
- 16h: Exposition traditionnelle
Mot du maire
- 17h : **Souper Porc-Braisé**
Coût : en prévente
12\$, 12 ans et +
7\$ enfant 5-10 ans
Gratuit 5 ans et
* **15\$ à l'entrée, quantité limitée**
- 20h: Prix pour les chapeaux
- 21h : Feux de joie, Musique



À vendre dès maintenant !!!!
Grande course de canards à la rivière 2\$ chacun,
prix à gagner au trois premier :

- 1^{er} prix : 250.00\$
2^{ième} prix : 150.00\$
3^{ième} prix : 50.00\$

- billets disponibles auprès de Linda Bérubé, Mathieu Bérubé, Annick Lavoie, Annie D. Laflèche, Julie Malenfant et Maryse Turcotte ainsi qu'au Gaz Bar chez Linda

Bienvenue à tous!!!

Un évènement rendu possible grâce au
Gouvernement du Québec

Le Mot vert du mois – « En route vert l'été! » - Juillet 2019

Bonjour à toutes et tous,

Si l'on peut avoir autant de beau temps que l'on a eu de neige l'hiver dernier, on devrait avoir un bel été! À défaut de pouvoir prédire la météo, on peut au moins vous donner quelques astuces sur comment réduire vos déchets facilement à la maison :

Réduire à la source

Ne créez pas de déchets inutilement, laissez vos rognures de gazon sur le terrain. L'herbe coupée enrichira votre sol en plus d'y garder l'humidité lors des périodes de sécheresse.

Réutilisation

Avant d'acheter neuf un vélo, des articles de jardin ou des outils, pensez à acheter de seconde main sur Kijiji, le Brick à Brack, Marketplace, Facebook, l'écocentre, la ressourcerie, etc. Le malheur des uns fait le bonheur des autres!

Écosite de La Matapédia

Avant d'aller à l'écocentre porter vos matériaux de construction, peintures, huiles ou branches, assurez-vous de bien trier vos matières et de les attacher solidement pour ne pas les perdre sur le chemin.

Bac brun

Évitez les mouches et les mauvaises odeurs en enveloppant vos matières compostables dans du papier journal ou des sacs de plastique compostable, puis assurez-vous de faire vider votre bac brun à chaque collecte.

Bac bleu

Rincer sommairement vos contenants avant d'en disposer dans le bac bleu. Imaginez : Un pot de mayonnaise qui mijote 2 semaines au soleil avant d'arriver au centre de tri... Rincez!

Pour vos partys

C'est si facile oublier d'être écoresponsable en faisant le party, mais essayez de vous créer l'habitude de réduire à la source, de recycler et de composter même en vous amusant. Quelques exemples : Vaisselle lavable ou compostable, décorations réutilisables, collation zéro déchet, etc.

Pour plus d'information sur comment réduire vos déchets, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 629-2053, poste 1138. À la prochaine et bon été!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@matapedia.qc.ca